

Réf: Dossier 264351

Avis de constitution

SOCIETE « ANGOBIA LIMITED »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE TRIANGE
A 500 M DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE D'AKOUEDE, Lot
460, Ilot 41

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/10/2023 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGOBIA LIMITED »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Recherches et Exploitations minières.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDO
TRIANGE A 500 M DE L'ANCIEN CAMP MILITAIRE
D'AKOUEDO, Lot 460, Ilot 41

Dirigeant(s) M N'GOUANDI KOUAME EUGENE MANLAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12631 du 22/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82497/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

